

# CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 17/21

## APPROCHES RNAV DIFFUSÉES COMME APPROCHES PRINCIPALES SUR L'ATIS

### Introduction

NAV CANADA, en consultation et en collaboration étroite avec ses partenaires transporteurs aériens et ses partenaires de l'industrie, continue de préconiser la mise en œuvre de procédures d'approche aux instruments fondées sur la navigation de surface (RNAV) dans le cadre de la navigation fondée sur les performances (PBN) à de nombreux aéroports du Canada.

À ce titre, et conformément aux objectifs de son Plan d'exploitation de communications/navigation/surveillance (CNS), NAV CANADA a adopté la pratique de diffuser les approches RNAV, si disponibles et si les conditions météo le permettent, comme approches IFR (règles de vol aux instruments) principales sur le service automatique d'information de région terminale (ATIS).

### Avis à l'ATC de la procédure d'approche demandée dès le contact initial

Les pilotes devraient planifier leur approche en fonction de l'information sur l'ATIS. Par conséquent, si une approche RNAV est diffusée comme étant l'approche principale, l'ATC s'attendra à ce que l'aéronef soit configuré pour l'approche RNAV diffusée, à moins que le pilote exprime le besoin d'une autre approche pour des raisons opérationnelles.

Par conséquent, les messages ATIS doivent ordonner aux équipages de conduite d'aviser l'ATC de la procédure d'approche demandée dès le contact initial. L'ATC a recours à différentes méthodes de contrôle selon le type d'approche; une omission d'indiquer l'approche demandée lors du contact initial peut mener à un profil de vol inefficace, à une hausse du nombre de milles parcourus et à une charge de travail accrue pour l'équipage de conduite et l'ATC. En confirmant l'approche demandée à l'ATC dès le contact initial, les pilotes facilitent le travail de planification et de mise en séquence de l'ATC, et contribuent à réduire les transmissions radio.

Cette information est incluse dans le message ATIS afin que les pilotes informent l'ATC de l'approche demandée pour la piste IFR **EN SERVICE** diffusée dans le message ATIS en vigueur. Si les pilotes prévoient exécuter une procédure d'approche autre que celle diffusée sur l'ATIS, ils sont tenus d'en aviser l'ATC, quelle qu'en soit la raison (formation, conditions météo, équipement, préférence, etc.).

### Format du message ATIS

Aux aéroports où le service de contrôle terminal est offert, le message ATIS doit ordonner aux pilotes d'aviser le contrôleur des arrivées de l'approche demandée dès le contact initial. Aux aéroports sans contrôleur des arrivées ou contrôleur terminal désigné, le message ATIS doit préciser aux pilotes une unité ATC et une fréquence afin qu'ils avisent l'ATC de leur procédure d'approche demandée.

Exemples de messages ATIS :

**Conditions météorologiques de vol à vue (VMC) (plafond nuageux de 500 pieds ou plus au-dessus de l'altitude IFR minimale et visibilité de 3 milles ou plus) :**

APPROCHE I-F-R R-NAV Z PISTE XX, **INFORMEZ LE CONTRÔLE DES ARRIVÉES DE L'APPROCHE DEMANDÉE AU CONTACT INITIAL.** ATTERRISSAGE ET DÉCOLLAGE PISTE XX.

ou

APPROCHE I-F-R R-NAV Z PISTE XX, **INFORMEZ LE CENTRE DE WINNIPEG SUR LA FRÉQUENCE 119,0 DE L'APPROCHE DEMANDÉE AU CONTACT INITIAL.** ATTERRISSAGE ET DÉCOLLAGE PISTE XX.

**Conditions météorologiques de vol aux instruments (IMC) (plafond nuageux de moins de 500 pieds au-dessus de l'altitude IFR minimale ou visibilité de moins de 3 milles, ajouter « ILS ») :**

APPROCHE I-F-R R-NAV Z OU I-L-S PISTE XX, **INFORMEZ LE CONTRÔLE DES ARRIVÉES DE L'APPROCHE DEMANDÉE AU CONTACT INITIAL.** ATTERRISSAGE ET DÉCOLLAGE PISTE XX.

ou

APPROCHE I-F-R R-NAV Z OU I-L-S PISTE XX, **INFORMEZ LE CENTRE DE WINNIPEG SUR LA FRÉQUENCE 119,0 DE L'APPROCHE DEMANDÉE AU CONTACT INITIAL.** ATTERRISSAGE ET DÉCOLLAGE PISTE XX.

Dans des conditions météorologiques IFR, les pilotes ne doivent pas présumer que l'ATC s'attend à ce que le vol soit établi pour une approche ILS. Il est essentiel d'aviser l'ATC de l'approche demandée conformément aux directives du message ATIS.

## Exemples de phraséologie

« Air Générique 123 ...FL200 pour 16 000 pieds, information Delta, **demandons RNAV Y piste 32** »

« Air Générique 123 ...FL200 pour 16 000 pieds, information Delta, **demandons ILS piste 32** »

L'information sur l'approche demandée doit être donnée lors de la toute première transmission radio avec l'unité ou à la fréquence indiquée dans le message ATIS, ce qui permettra de mettre l'aéronef à l'arrivée en séquence vers l'étape finale et d'émettre l'autorisation d'approche.

## Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
Service à la clientèle  
77, rue Metcalfe  
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693  
Télec. : 877-663-6656  
Courriel : [service@navcanada.ca](mailto:service@navcanada.ca)



Vanessa Robertson  
Directrice, Normes des Service de la circulation aérienne (ATS)